

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 86 (1957)
Heft: 4-5

Rubrik: L'orientation professionnelle à l'école?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'orientation professionnelle à l'école ?

Observez le Moléson de Charmey, de Bulle, de Saint-Martin ou d'ailleurs, chaque fois il vous apparaîtra, tout en restant lui-même, sous un aspect différent. Il en est de même pour l'Orientation professionnelle que les parents, les patrons et l'administration envisagent chacun de son propre point de vue. Il est en effet possible d'y voir un organisme de recrutement et de placement de la jeune main-d'œuvre à former, au service d'un département économique-social de l'administration ; de la considérer comme un office de sélection et de répartition des futurs apprentis, au service alors des associations patronales intéressées ; de la concevoir enfin comme une institution d'éducation au service des jeunes gens, en quelque sorte un prolongement de l'école ayant des ouvertures suffisantes sur le monde du travail.

En fait, ces trois aspects sont complémentaires et il n'est pas toujours aisé d'en faire prévaloir un aux dépens des autres. Toutefois il semble, à l'heure actuelle, qu'un mouvement se dessine en faveur de la troisième perspective.

Sans jamais oublier la question de l'encouragement à l'apprentissage d'un métier, l'Orientation professionnelle s'était fixé dès l'origine le but de limiter la part du hasard dans le choix d'une carrière, afin de réaliser au mieux et pour chacun la meilleure adaptation des exigences de la profession et des possibilités de l'individu. Bien qu'en certains endroits on en soit resté à la méthode de l'essai direct chez le patron, en se fondant sur la plasticité des jeunes et sur leurs larges possibilités d'adaptation, un peu partout on a recherché des techniques d'aspect plus scientifiques pour découvrir avant l'essai l'accord possible entre les individus et les tâches à remplir. Pour cela, on a examiné les multiples activités professionnelles, on en a calqué des épreuves estimées révélatrices des aptitudes correspondantes. L'expérience était tentante et l'on s'est lancé sur cette voie, en y faisant intervenir de plus en plus les mathématiques statistiques, jusqu'à l'analyse factorielle, la dernière-née des techniques de recherches, sur laquelle la psychologie appliquée fonde beaucoup d'espairs. « Voie royale » ont dit quelques-uns.

Des liaisons précises ont été obtenues entre diverses formes de travail professionnel et diverses batteries de tests, justifiant, non pas une sélection à caractère directif, mais l'intervention persuasive du conseiller de profession pour confirmer le choix provisoire fait par

l'individu ou pour aiguiller ce dernier sur un autre chemin. Mais par le fait que toute profession est multiforme, « ondoiyante et diverse », que la personnalité elle-même est multidimensionnelle, les résultats obtenus jusqu'ici, d'un test à l'autre, ont été plutôt décevants, bien que nettement meilleurs lorsqu'une batterie complète était utilisée. Si, dans la sélection professionnelle, de bons résultats à certaines épreuves soigneusement expérimentées peuvent permettre de pronostiquer une réussite probable, aucun test isolé ne permettra en orientation professionnelle de faire une discrimination fine entre plusieurs métiers et d'en retenir un à l'exclusion des autres. Les tests indiqueront plutôt les limites actuelles des possibilités de l'individu, à l'intérieur desquelles ce dernier pourra choisir, en fonction de ses goûts et intérêts préalablement éveillés, le métier à apprendre avec des chances sensiblement égales de succès.

Il est apparu, et c'est le professeur Henri Wallon qui en fait la constatation, qu'en même temps que les éléments de la structure de la personnalité étaient mieux analysés et isolés, la personnalité elle-même paraissait absente. Rien en effet de l'histoire de l'individu, de son évolution dans son milieu, des possibilités latentes de développement, ou du moins peu de chose n'apparaît au travers des tests isolés de leur contexte. Cette recherche unilatérale aboutissait nécessairement à un dessèchement, en opposition avec la dynamique même de l'individu examiné. Bien que la rigueur scientifique ait exigé l'isolement des phénomènes observés, les orienteurs professionnels, qui sont des praticiens, ont d'eux-mêmes apporté l'adoucissement nécessaire à la rigidité des résultats aux épreuves psychotechniques. Les chercheurs psychologiques se sont orientés à leur tour vers l'étude du facteur social, du milieu afin d'y replacer l'individu visant, d'en saisir mieux les « lignes de forces » et les caractéristiques essentielles, qui sont le résultat d'une sorte de fusion des éléments constitutionnels et des expériences vécues.

De plus en plus, et sans que le « diagnostic » ait perdu ni ses droits ni sa place dans l'examen d'un sujet au moment de son choix professionnel, on a envisagé davantage la coupe longitudinale, celle de l'évolution, que la coupe transversale, limitative et statique plus que déterminante. Poussant plus loin, on en est arrivé à se demander dans quelle mesure il est possible d'agir sur l'individu pour améliorer ses possibilités d'adaptation, aiguiller son développement, en suivant mieux sa nature comme le demandait Montaigne, en l'éclairant mieux sur lui-même et le monde du travail, pour permettre enfin un choix plus conscient et naturel ou des bifurcations éventuelles plus réfléchies et judicieuses. C'est ainsi que l'on est parvenu peu à peu à envisager l'orientation professionnelle plutôt sous son aspect éducatif, dynamique et « non-directif », que sous l'aspect purement diagnostique,

statique et « directif », et cela aussi bien sur le plan collectif que pour les cas individuels.

Dès lors que l'orientation professionnelle semble s'éloigner plus ou moins, sans l'abandonner totalement, du point de vue économique général ou patronal, elle tend à se rapprocher de l'école, non pour en modifier la nature et la fonction, mais pour en prolonger l'efficacité par une préparation meilleure des jeunes gens et jeunes filles à l'adaptation professionnelle. L'information en classe semble le moyen le plus utile et il est remarquable de constater chez les élèves une prise de conscience plus claire de la valeur et de la signification des tâches scolaires.

On pouvait d'ailleurs raisonnablement supposer ou espérer que, en ouvrant dans l'esprit des écoliers des perspectives claires sur l'avenir professionnel en vue de l'élaboration de projets réalistes, on amènerait en même temps les élèves à perdre l'habitude de la question « à quoi ça sert », à ne plus considérer les efforts scolaires comme gratuits ou inutiles, à prendre conscience de la liaison entre l'école et la vie, à s'appliquer finalement davantage. C'est bien l'un des résultats de l'expérience d'information professionnelle organisée dans l'Eure, en France, en 1954-1955, en vue d'assurer au choix de la carrière future de plus solides motivations. Voici ce que conclut M. Gloton, inspecteur :

Ce qui est capital et constitue un apport positif, plus important peut-être que les conditions intervenues dans le choix d'un métier qui, pour beaucoup d'enfants ne sera pas définitif, c'est l'effet produit par cette information sur l'esprit des enfants, sur leur activité et leur comportement, sur le climat de la classe tout entière. C'est partout une vie nouvelle qui a pénétré dans ces classes, avec un appel à des intérêts nouveaux conformes aux besoins réels ; on peut l'affirmer sans crainte, devant le renouveau d'activité, de curiosité et d'appétit de connaître dont les enfants donnaient le spectacle...

Ce n'est donc pas sans raison qu'au début de l'orientation professionnelle, cette dernière était rattachée à l'école, et qu'elle a aujourd'hui tendance à s'en rapprocher là où elle l'avait quittée, pour en redevenir le prolongement normal. L'insuffisance reconnue, soit du seul diagnostic soit du placement immédiat à l'essai, pour assurer une orientation rationnelle des jeunes gens, justifie ce retour vers l'école. Ce mouvement, auquel bien des maîtres de chez nous se montrent accueillants, impose à l'Orientation professionnelle, d'une part, de se mettre davantage au service des jeunes gens à adapter à la vie du travail qu'à celui de l'Etat, de l'économie ou de la profession, et d'autre part, d'accorder une place plus importante dans son programme d'activité à l'aspect éducatif ou psychopédagogique qu'elle doit comporter, sans confusion toutefois du rôle du maître et de celui de l'orienteur. A. SUDAN, *Office cantonal d'O. P.*